

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie le :

JEUDI 11 janvier 2018 A 20 Heures

En vous remerciant pour votre participation à cette séance, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jean-Claude MIQUEL

Ordre du jour :

FINANCES	- Délibération relative à l'accessibilité du 1 ^{er} étage de la nouvelle mairie (Daniel Toulon)	
	- Délibération relative aux travaux de rénovation complémentaire de la nouvelle mairie (Daniel Toulon)	
	- Décision modificative n° 5 : dépassement chapitre de fonctionnement et chapitre d'investissement (voir tableau Marie MIGNARD)	
QUESTIONS DIVERSES	1 - Questions diverses : vœux du 12 janvier 2018 à 19h (Jean Claude MIQUEL), Site intranet (Jean Claude MIQUEL)	
	- Main courante	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROQUESERIERE

Nombre de membres conseil de la commune de ROQUESERIERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Votants : 13 L'an deux mille dix-huit, le onze janvier, le conseil municipal de la commune de ROQUESERIERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de monsieur MIQUEL Jean-Claude, maire.

Date de la convocation : 8 janvier 2018

Présents : M MIQUEL Jean Claude, maire

Mmes et MM GENEVE Jean Louis, COGNET Martine, TOULON

Daniel, adjoints

Mmes et MM CANCEL Michel, PAYRASTRE Cynthia, ZAHND Nathalie, Mme VIE Myriam, M MASSOU Jacques, Mme BRUNETTA Brigitte, Mme GASA Marie, Mr DEREUX Cédric

Absents excusés: Mr SCHOTT Grégory donne pouvoir à Mme VIE Myriam

Absents: Mr ROCCHI Jérôme, Mr SEGUR Grégory

Secrétaire de séance : Mr SEGUR Grégory

<u>Délibération N° 2018/1-1</u>: Aménagement accessibilité 1^{er} étage de l'annexe administrative

Le conseil a décidé préalablement, à l'unanimité, d'aménager l'accessibilité du 1er étage de l'annexe administrative.

L'aménagement de l'accessibilité du 1^{er} étage de l'annexe administrative pourra être réalisé, dans le cadre d'une enveloppe globale (étude comprise) dont le montant est établi 22 760 € HT (voir plan de financement)

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, après présentation du projet

 d'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents comptables concernant l'aménagement de l'accessibilité du 1^{er} étage de l'annexe administrative.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 5

 Nombre de membres en exercice
 15

 Nombre de membres présents
 12

 Nombre de suffrages exprimés
 13

 VOTES : Contre
 0 Pour
 13

 Date de convocation :
 08/01/2018

L'an deux mille dix huit, le huit janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de MIQUEL Jean-Claude, Maire.

Objet: dépassement chapitre 012 et chapitre 23

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6228 : Divers	6 194.21 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 194.21 €	
D 6411 : Personnel titulaire		6 194.21 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		6 194.21 €
D 21578 : Autre matériel et outillage	2 381.74 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 381.74 €	
D 2313-113 : RESEAU CHALEUR		2 381.74 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		2 381.74 €

Signataires:

Certifié exécutoire par MIQUEL Jean-Claude, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/01/2018 et de la publication le 15/01/2018.

A ROQUESERIERE, le 15/01/2018.

ont signé les membres présents pour extrait conforme Le Maire

Projets communaux:

Accessibilité 1^{er} étage :_Concernant le projet de mise en accessibilité du 1^{er} étage de l'annexe administrative, il a été vu deux entreprises pour la mise en place d'un élévateur. Nous sommes en attente de devis qui seront présentés lors du prochain conseil municipal du 9 janvier 2018.

Bibliothèque : Concernant le projet de la mise en place de la bibliothèque dans la future salle du conseil, le CAUE a conseillé la consultation de deux ébénistes qui sont venus examiner les locaux. Nous sommes dans l'attente des

devis. Si les devis sont acceptés par le conseil municipal, des dossiers de demandes de subventions seront déposés auprès du Conseil départemental en mars 2018.

Services extérieurs :

Eau : Monsieur Jacques MASSOU informe que le syndicat de l'eau projete le renouvellement de différents réseaux de canalisations sur l'intégralité du réseau. Le prix de l'eau devrait passer à 8 €/ an / famille. L'eau est potable, une analyse est faite tous les 3 à 6 mois.

Eglise : Concernant le projet de convention entre le clergé et la commune, la délibération ne peut pas encore être prise en compte. Il a été établi que pour l'éclairage de l'église, une partie est à la charge de la commune, l'autre du clergé. Le montant s'élèverait à 13 € annuel.

<u>PLU</u> Monsieur GENEVE précise que les dossiers ont été envoyé aux différentes administrations concernées pour l'enquête public prévue en février 2018.

<u>Hébergement</u> L'Office de Tourisme intercommunal veut valoriser les chemins pédestres mais il constate une faiblesse dans l'hébergement offert. Madame COGNET a informé le conseil que des pèlerins ont été logés à la cantine en 2016. La question se pose de l'intérêt de réaménager l'appartement au-dessus de la cantine. Le Conseil municipal est mandaté par le conseil pour aller explorer les possibilités de subvention pour un tel projet. A l'unanimité, autorise Madame COGNET à lancer l'étude sur la possibilité d'aménager l'appartement au-dessus de la cantine pour héberger des pèlerins du chemin de Saint Jacques. Madame COGNET et la commission tourisme étudieront le projet.

Feuillet de clôture de la séance du Conseil Municipal du 11/01/2018

Délibération :Délibération relative à l'accessibilité du 1er étage de l'annexe administrative

AJOURNEE Délibération: Délibération relative aux travaux de rénovation complémentaire de l'annexe administrative

Décision modificative n°5 : dépassement chapitre de fonctionnement de d'investissement Question diverses

Nombre de membres présents ayant pris part au vote des points à l'ordre du jour : 14

	Emargement		Emargement
M.MIQUEL Jean-Claude		Mme PAYRASTRE Cynthia	
M. GENEVE Jean-Louis		Mme ZAHND Nathalie	
Mme BRUNETTA Brigitte		Mme VIE Myriam	
Mme COGNET Martine		M. MASSOU Jacques	
M. TOULON Daniel		M. SEGUR Grégory	Absent
M. CANCEL Michel		Mme GASA Marie	
M. DEREUX Cédric		M. ROCCHI Jérôme	Absent
M. SCHOTT Grégory	Absent (pouvoir à VIE Myriam)		

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre ont signé les membres présents.

> Le Maire, Jean Claude MIQUEL